

Quand survient la mort d'un tout-petit, dans les jours qui suivent, les parents endeuillés se réveillent chaque matin en espérant que ce n'était qu'un cauchemar...

Mais quand ils se lèvent, le berceau est vide, désespérément vide. Ils se sentent seuls au monde, abandonnés, avec cette douleur immense. Incompris de tous.

Et puis, des mains s'approchent, se tendent : des mains de parents qui eux aussi ont vécu ce drame et l'ont pensé pendant un temps, quelquefois long, insurmontable.

Des mains accueillent, des oreilles écoutent, entendent, comprennent, des paroles témoignent d'une possible reconstruction ...

Des mains ainsi tendues viennent de Naitre et Vivre...

Elles vont doucement aider le parent endeuillé à sortir de chez lui, le soutenir dans la reprise du travail, lui permettre de faire de la mort d'un enfant un sujet moins tabou...





Prévention de la mort Inattendue du Nourrisson  
Accompagnement des parents en deuil d'un tout-petit  
Soutien à la recherche

La mortalité infantile augmente en France depuis 2011. Plus récemment, l'OMIN\* a mis en évidence une réaugmentation du nombre de cas de mort inattendue du nourrisson de plus de 30% entre 2021 et 2022 et qui se maintient en 2023. Or les pratiques parentales et parfois professionnelles « à risques » se répandent, des visuels contradictoires à la prévention se multiplient. Il nous faut donc poursuivre la diffusion des recommandations de prévention notamment par le dépliant « Les règles d'or de ma première année ». Plus de 100 000 exemplaires en sont distribués tous les ans aux maternités et centres de PMI. De même, nos affichettes expliquant ces conseils, imprimées en quinze langues dont trois nouvelles cette année, sont aussi largement diffusées.

Naître et Vivre, c'est aussi l'accompagnement des parents endeuillés par la ligne d'écoute ouverte en continu, les groupes de paroles où chacun peut dire sa solitude ou encore les réunions à thème pour évoquer ce dont on ne peut parler ailleurs.

Notre association est également partenaire de congrès de chercheurs sur la mort inattendue du nourrisson et continue à répondre aux sollicitations des pouvoirs publics pour faire avancer les lois et réglementations qui défendent la prise en charge et les droits des parents endeuillés.

**Vos dons ont rendu tout cela possible. Aidez-nous à poursuivre nos missions !**

L'équipe de Naître et Vivre

Pour en savoir plus : <http://naitre-et-vivre.org>

Nous suivre : <https://www.facebook.com/naitreetvivre>

Nous contacter : 01 47 23 05 08 ou [contact@naitre-et-vivre.org](mailto:contact@naitre-et-vivre.org)

Naître et Vivre est une Association Nationale (loi 1901) Reconnue d'Utilité Publique

\* OMIN : Observatoire de la Mort Inattendue du Nourrisson



## Campagne de dons 2023

Oui, je soutiens les actions de Naître et Vivre en tant que :  parent  professionnel  famille, ami, sympathisant...

J'accepte que Naître et Vivre me contacte via mon adresse mail : .....@.....

Je donne :  15 €  30 €  50 €  70 €  100 €  autre montant : .....



Je fais un don sur le site, via HelloAsso par le QR code ci-contre ou sur le site : <http://naitre-et-vivre.org/faire-un-don>.  
Sinon j'envoie un chèque libellé à l'ordre de Naître et Vivre, 5 rue la Pérouse, 75116 Paris.

**Je recevrai un reçu fiscal : 66 % de mon don sont déductibles de mes impôts, dans la limite de 20 % de mon revenu imposable. Ainsi, donner 60 € me coûte réellement 20 €.**